DOSSIER D'ANALYSE ECONOMIQUE

ANNEE 2015

PREAMBULE

Conformément à l'article 371 Q de l'annexe II du CGI, les associations agréées sont tenues de fournir une analyse des informations économiques, comptables et financières en matière de prévention économique et financière de leurs adhérents. Cette mission donne lieu à la communication, par l'association chaque année, d'un Dossier d'Analyse Economique (DAE), écrit et personnalisé à tous les adhérents et à leurs conseils, s'il y a lieu.

Ce dossier est élaboré à partir des seules données fournies par l'adhérent (déclaration 2035 et annexes, tableau de passage) et communes à l'ensemble des associations agréées membres de l'UNASA (Fédération Nationale des Associations Agréées à laquelle l'AGAPL appartient).

Le DAE permet de comparer les indicateurs de l'adhérent avec ceux de sa profession au plan national (ou à défaut de son secteur d'activité) afin de mettre en relief les écarts entre indicateurs personnels et indicateurs professionnels, dans la mesure où l'association dispose de statistiques professionnelles pertinentes. Les indicateurs sont calculés selon 2 méthodes : Année N par rapport à la moyenne des 3 derniers exercices et Année N par rapport N-1; la tendance la moins favorable est alors retenue. La tendance professionnelle est calculée par rapport au quartile de recettes professionnelles le plus proche.
Le DAE s'accompagne d'un commentaire s'il y a lieu.

L'adhérent alerté sur des signes de défaillance éventuelle de son entreprise est invité à consulter son conseil s'il y a lieu, ou à défaut, tout professionnel du traitement des difficultés et à suivre éventuellement les formations proposées par son association agréée.

L'association agréée est soumise à une obligation de moyens et non de résultat : son rôle se limite à alerter l'adhérent sur les prémices de difficulté de son entreprise le plus en amont possible et à l'informer des démarches à suivre afin de régler les éventuelles difficultés.

A noter : seules les professions représentant une population assez importante rentrent dans le calcul des statistiques de notre Fédération. En conséquence, il est possible que la moyenne de votre profession ne soit pas renseignée sur les tableaux et graphiques.

Légende des flèches sur le tableau tendance p.4 **(ne concerne que les adhérents dont l'AGA PL LR a traité au moins deux exercices fiscaux)**	
Pour les produits :	***Pour les charges :***
Tendance stable positive : →	Tendance stable : →
Tendance forte amélioration : ↗	Tendance forte amélioration : ↘
Tendance dégradation : ↘	Tendance dégradation : ↗
Tendance forte dégradation : ↘	Tendance forte dégradation : ↗

Code conseil : 02981
DGL EXPERTS CONSEILS

PAS D'ANALYSE ECONOMIQUE POSSIBLE SUR UN SEUL EXERCICE

VOS RECETTES ET VOS DEPENSES

			VOUS en 2015	Moyenne (*) 2015 de € à €
	ELEMENTS D'EXPLOITATION			
1	Recettes nettes	€	50	
2	Excédent ou insuffisance	%	-2000,0	
3	Résultat	%	-1152,0	
4	Charges externes	%	1508,0	
5	Coût de l'outil professionnel	%	266,0	
6	Impôts et taxes (sauf TVA)	%	210,0	
7	Charges de personnel	%	0,0	
	SITUATION FINANCIERE			
8	Charges financières	%	0,0	
9	Trésorerie	€	2	
10	Emprunts souscrits	€	0	
11	Remboursements d'empr.	€	0	
	SITUATION PATRIMONIALE			
12	Immobilisations nette	€	975	
13	Immobilisations nouvelles	€	1 079	
	INDICATEURS D'ORDRE PERSONNEL			
14	Charges sociales perso.	%	382,0	
15	Prélèvements personnels	€	0	
	RATIOS D'APPRECIATION DE LA SITUATION			
16	Emprunts souscrits / Immobilisations nouvelles	%	0,0	
17	Prélèvements / Excédent	%	0,0	

* : il s'agit de la moyenne des données des adhérents situés dans la même tranche de recettes que vous.

ANALYSE DE VOS DEPENSES

ANALYSE DE VOTRE TRESORERIE

(à partir des données du Tableau de passage)

Vos ressources - Vos emplois

RESSOURCES

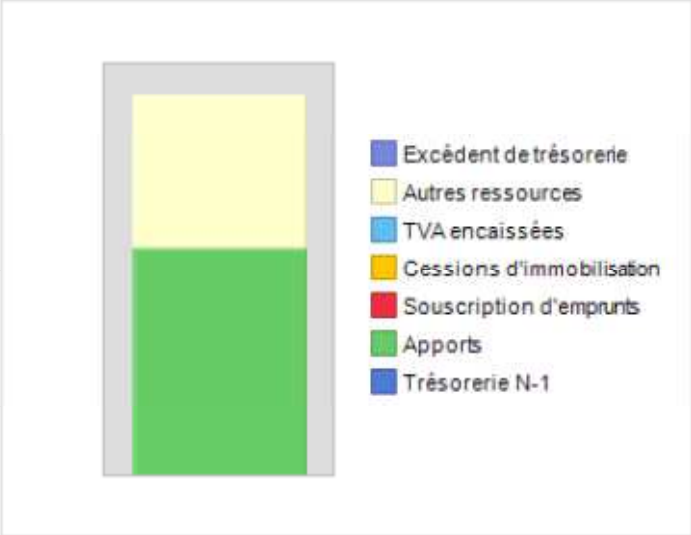

EMPLOIS

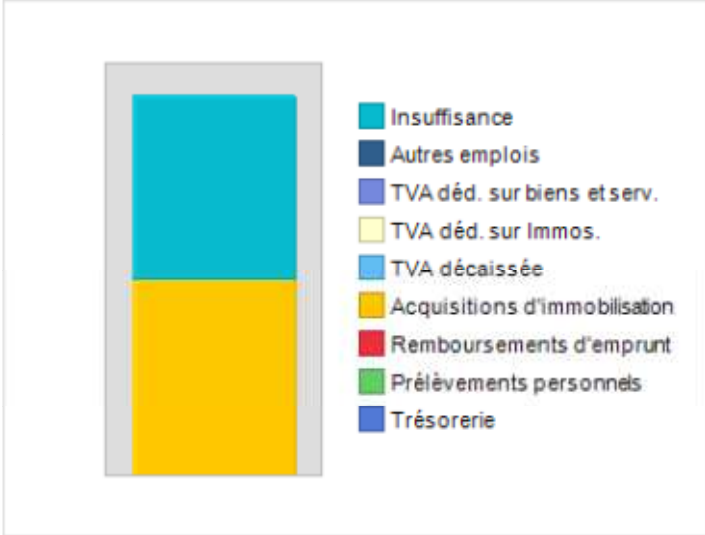

Trésorerie N-1	0	Trésorerie N	2
Apports de l'exploitant	1 247	Prélèvements de l'exploitant	0
Souscription d'emprunts	0	Remboursement d'emprunts	0
Cessions d'immobilisations	0	Acquisitions d'immobilisations	1 079
TVA encaissées	0	TVA décaissées	0
		TVA déductible sur immobilisation	0
		TVA déductible sur biens et services	0
Autres ressources	833	Autres emplois	0
Excédent	0	Insuffisance	999
Total	2 080	Total	2 080

VOS DERNIERES DECLARATIONS 2035

Rubriques de la 2035

		2015	
		Montants	%CA
1	Recettes encaissées	50	100
2	Débours		
3	Honoraires rétrocédés		
4	**Recettes nettes**	**50**	**100**
5	Produits financiers		
6	Gains divers		
7	TOTAL des recettes nettes	50	100
8	Achats		
	Frais de personnel		
9	Salaires nets		
10	Charges sociales sur salaires		
	Impôts et taxes 105		
11	Taxe sur la valeur ajoutée		
12	Taxe professionnelle		
13	Autres impôts	95	190
14	CSG déductible	10	20
15	Loyer et charges locatives		
16	Location de matériel et de mobilier	29	58
	TFSE 588		
17	Entretien et réparations	60	120
18	Personnel intérimaire		
19	Petit outillage		
20	Chauffage, eau, gaz, électricté		
21	Honoraires non rétrocédés	528	NS
22	Primes d'assurances		
	Frais de transport 60		
23	Frais de véhicules	60	120
24	Autres frais de déplacements		
	Charges sociales personnelles 191		
25	Charges sociales personelles obligatoires	191	382
25	Charges sociales personelles facultatives		
	Frais de gestion 77		
26	Frais de réception		
27	Fournitures de bureau, doc. P. et T.	18	36
28	Frais d'actes et de contentieux	59	118
29	Cotisations syndicales et professionnelles		
30	Autres frais divers de gestion		
31	Frais financiers		
32	Pertes diverses		
33	**TOTAL des dépenses**	**1 050**	**NS**
	EXCEDENT / INSUFFISANCE	-1 000	NS
35	Plus-values à court terme		
36	Divers à réintégrer	528	NS
37	Bénéfices Société Civiles de Moyens		
40	Frais d'établissement		
41	Dotations aux amortissements	104	208
42	Moins-values à court terme		
43	Divers à déduire		
44	Déficit Société Civiles de Moyens		
	RESULTAT FISCAL	**-576**	**NS**